



# La Revue des DOUANES Maliennes



# MERCI!





# COMMISSIONNAIRE AGRÉÉ EN DOUANE MANUTENTION - CONSIGNATION

- PRIX AFRICAIN DU MEILLEUR MANAGER DU SECTEUR DU TRANSIT
- PRIX AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT - AFRIQUE CÉLÈBRE SES HÉROS

# DIABALY TRANSIT Sarl

*rapidité  
fidélité  
confiance*

Imm. Diabaly Transit Banankabougou à 100 m de la cours Suprême

Tél.: +223 20 20 21 25 - E-mail : [diabalytransit@yahoo.fr](mailto:diabalytransit@yahoo.fr) - [info@diabalytransit.com](mailto:info@diabalytransit.com)  
site web : [diabalytransit.com](http://diabalytransit.com)



Samanko II (Commune du Mandé, Kati) Mali  
Tel.: +223 20 20 57 74  
www.douanes.gouv.ml  
Facebook : Douanes maliennes

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Inspecteur Général Amadou KONATE,  
Directeur Général des Douanes

#### RÉDACTEUR EN CHEF

Sidi Mohamed ICHRACH

#### SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION

Sira MALLE

#### MEMBRES DU COMITE DE RÉDACTION

- Mamadou SARRO
- Mohamed AG AHMEDOU
- Abdou MAIGA
- Mohamed Alhousseini AG HADE,
- Alhassane AG ASSADECK
- Ahmadou SANOGO
- Diaguéli DIAKITE
- Amadou TRAORE
- Ibrahim AG ASSALAT
- Issa TRAORE
- Abdoul Karim KATILE
- Saran DIAKITE
- Abderahmane Mohamed ISSA
- Ahmadou CISSE

#### ASSISTANCE

Cdt. Sorana POTOCEANU

Les frontières séparent...  
...les douanes rapprochent

# Sommaire

## EDITO

- Encore des efforts ! 2

## DISCOURS DU PRESIDENT

- Adresse à la Nation du Président de la Transition 3

## ACTUALITÉ DU MEF

- Assemblées annuelles 2022 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale : Rencontre avec le Vice-président Afrique de l'Ouest et du Centre de la Banque mondiale 7

## ACTUALITE : SPECIAL INAUGURATION

- Discours du Ministre de l'Economie et des Finances 10
- Discours du Directeur Général des Douanes 12
- Remise d'équipements nautiques au Bureau secondaire de Banankoro 20

## MONUMENT AUX MORTS

- Ce qu'il faut savoir 21

## A COEUR OUVERT

- Grande interview du Directeur Général des Douanes 23

## ZOOM SUR ...

- **Recettes** : Descente sur le terrain du Directeur Général des Douanes 27

## FOCUS SUR

- **Tombouctou** : La Douane renoue avec les recettes 29

## COOPERATION

- **GITEX A DUBAI** : Signature d'un protocole d'accord entre HUAWEI et la Douane 30

## LUTTE CONTRE LA FRAUDE

- **Direction Régionale des Douanes de Bamako** : Les bons points de la BMI de bamako 31
- **Direction des renseignements** : saisie d'une importante quantité de paralytiques 32

## FENETRE SUR...

- La Déclaration d'Arusha Révisée (DAR) 33

## DERNIERE MINUTE

- **Tournée du Directeur Général des Douanes** : Mobilisation des troupes à Ségou en vue de l'atteinte des objectifs de recettes 36





**Inspecteur Général Amadou KONATE,**  
Directeur Général des Douanes

## Encore des efforts !

Le troisième trimestre de l'année 2022 a été caractérisé par des événements importants qui marqueront l'Administration des Douanes maliennes pour les prochaines années.

D'abord l'inauguration, le 19 septembre 2022, par SE le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, du nouveau siège de la Direction Générale des Douanes à Samanko II dans la commune du Mandé, donc en dehors du territoire du District de Bamako.

Ensuite la première cérémonie de remise de la Médaille d'Honneur des Douanes aux agents méritants, en activité ou à la retraite, aux collègues arrachés à notre affection par le terrorisme ainsi qu'à certains partenaires des douanes, encore une fois par le Président de la Transition, Chef de l'Etat.

L'Administration des Douanes interprète cette présence du Chef de l'Etat à nos côtés comme la reconnaissance de l'importance stratégique de notre mission au service de la construction du Mali Kura.

En vos noms à tous, je voudrais remercier les autorités nationales pour cette marque d'estime et de considération. Enfin, notre administration a clôturé le mois de septembre 2022 avec une réalisation record de 60,9 milliards de F CFA en 2022 dont 11,751 milliards de F CFA sur les produits pétroliers qui, huit mois durant, avaient tiré les recettes douanières vers une baisse constante. Il est légitime de penser que cette réalisation annonce des perspectives plus favorables pour le rendement fiscal des produits pétroliers.

Avec ce résultat fort appréciable, et malgré un environnement marqué par des facteurs conjoncturels difficiles, les réalisations de notre service ont atteint 399,1 milliards de F CFA au 30 septembre 2022, soit une moyenne mensuelle de 44,34 milliards F CFA.

Les prévisions de recettes assignées à la Douane pour l'année 2022 étant de 611,3 milliards F CFA réparties entre les produits pétroliers (68,1 milliards F CFA) et les marchandises solides (543,2 milliards F CFA), il reste donc à réaliser 212,2 milliards de F CFA sur les trois derniers mois de l'année 2022, ce qui impose au service une réalisation mensuelle de 70,71 milliards de F CFA.

Pour atteindre ce résultat, il faut encore des efforts et la mobilisation de tout le personnel, parce qu'en la matière, il n'existe pas de plan B. Les récents changements intervenus dans le management du service visent à créer les conditions optimales pour atteindre cet objectif.

Durant le trimestre écoulé, le service a aussi déployé des efforts appréciables en matière de lutte contre la fraude comme en témoigne la saisie de 159,5 kg de cocaïne par le bureau de Kouremalé. Au cours des prochains mois, cette lutte sera accentuée afin de protéger les citoyens et l'Economie nationale contre les méfaits de la fraude et de la criminalité transnationale.

Enfin, il est de notoriété publique que sans réformes, il n'existe pas de perspectives de progrès. C'est pourquoi, notre élan de modernisation des procédures sera poursuivi à travers notamment le démarrage effectif du Centre d'Expertise Technique (CET) et l'adoption du système d'Opérateur Economique Agréé (OEA) ainsi que l'optimisation des résultats attendus au titre de la sélectivité automatique des contrôles et du module ASYVAL.

Pour atteindre ces objectifs, la mobilisation de tous est indispensable.

**Bonne lecture.**

22 SEPTEMBRE 2022

## DISCOURS À LA NATION DU COLONEL ASSIMI GOÏTA, PRÉSIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ÉTAT

À l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de notre pays, le chef de l'État a appelé à l'union dans la souveraineté retrouvée. Soulignant son attachement à faire droit aux aspirations profondes de nos compatriotes, le colonel Assimi Goïta a réitéré sa ferme détermination à mener les réformes politiques et institutionnelles nécessaires pour éviter les remous socio-politiques à répétition.

Il a assuré que notre pays sera doté d'un outil de défense robuste et d'une justice équitable.



**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Il y a soixante-deux ans que les pères fondateurs du Mali célébraient, en communion avec le peuple, l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale. Cet événement historique que nous consacrons à notre tour est un rendez-vous citoyen auquel chaque Maliennne et Malien doit accorder la plus haute importance, car c'est le jour du Souvenir de notre dignité retrouvée après une longue période de domination coloniale. C'est pour cette raison que nous plaçons ce 62<sup>e</sup> anniversaire sous le signe de l'« Union dans la Souveraineté retrouvée. »

**Maliennes, Maliens**

**Mes chers compatriotes,**

La rectification de la Transition intervenue à partir du 24 mai 2021 résultait de la prise de conscience que les véritables causes des crises politiques et sociales dans notre pays n'avaient pas été traitées sérieusement. Le défi majeur auquel nous faisons face était alors de savoir, comment nous épargner désormais un éternel recommencement ?

C'est pour trouver des réponses appropriées à leurs revendications légitimes que les Maliens se sont retrouvés au

“  
Ce n'est pas le moment  
de succomber aux  
démonde la division  
”

cours des mémorables Assises nationales de la Refondation qui ont tracé les sillons des réformes dans tous les domaines de la vie nationale.

Au même moment où nous étions attelés à réaliser ces aspirations profondes de notre peuple, les organisations communautaires ouest-africaines ont décidé d'imposer des sanctions à notre pays.

Il me plaît ici de saluer, une fois de plus, la résilience du brave peuple malien qui, dans la plus grande dignité, a supporté les difficultés et désagréments engendrés par cette situation. Ces sanctions, conjuguées avec d'autres facteurs, ont occasionné une augmentation du coût de la vie qui a affecté l'ensemble de la population, mais plus particulièrement les couches vulnérables. Il est heureux que nous ayons tous pris conscience du fait que c'était le prix à payer pour atteindre nos objectifs à moyen et à long terme.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Le Mali se trouve à une phase décisive de son histoire. Ce n'est donc pas le moment de succomber aux démons de la division, malgré les actions de manipulation et les campagnes médiatiques mensongères à but subversif, visant à saper le moral de nos vaillants soldats et à créer la confusion au sein de notre peuple.

Rappelons-nous, l'union nous a toujours permis de triompher sur l'adversité, alors que la division a donné à nos ennemis la possibilité d'avoir la victoire sur nous.

### *Maliennes et maliens*

#### **Mes chers compatriotes,**

Nous ne pourrions atteindre nos objectifs que dans un environnement sécurisé. C'est pourquoi, la priorité de l'heure demeure la défense de notre patrie. Aux Officiers, Sous-officiers et militaires du rang, j'exprime ma fierté et ma confiance pour leur dévouement au service de la nation. Par la même occasion, je salue la mémoire des vaillants soldats maliens et étrangers, tombés au champ d'honneur et formule des vœux de prompt rétablissement aux blessés. À tous, je réitère la gratitude de la nation malienne. J'ai également une pensée pieuse pour les nombreuses victimes civiles innocentes de toutes les localités meurtries du pays. Nous promettons de poursuivre le combat jusqu'à la libération totale de notre pays.

### *Maliennes, Maliens,*

#### **Mes chers compatriotes,**

Pour atteindre nos objectifs militaires, le Gouvernement a, au cours des derniers mois, acquis et mis à la disposition de nos forces armées des équipements de dernière génération. Il s'agit notamment de véhicules tactiques, d'engins blindés, de camions logistiques, d'ambulances, d'armes individuelles et collectives, mais aussi des vecteurs aériens.

La montée en puissance actuelle, fruit d'un renforcement acharné des capacités terrestres et aériennes des Forces armées, résulte d'une série de réformes et d'améliorations conséquentes des conditions de vie et de travail des Hommes et femmes qui se battent au quotidien avec ardeur contre le terrorisme et les autres menaces qui assaillent notre pays. Rien n'aurait pu se réaliser sans une politique cohérente de Défense par le biais de laquelle d'importants projets de réhabilitation et de construction d'infrastructures ont été réalisés. Au nombre de ces réalisations en cours figurent en bonne place, un hôpital militaire de haut niveau et 4.000 logements pour les Forces de défense et de sécurité en lieu et place des habitats spontanés dont la prolifération devenait un facteur d'insécurité pour nos casernes.

### *Maliennes, Maliens,*

#### **Mes chers compatriotes,**

L'œuvre de refondation de l'État initiée sur la base des recommandations des Assises nationales de la Refondation se poursuit à travers plusieurs actions comme l'adoption d'une nouvelle loi électorale et l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui nous permettront de doter notre pays d'institutions démocratiques stables. Au regard du vœu ardemment exprimé par le peuple malien lors des Assises nationales de la Refondation, il était devenu indispensable de respecter la volonté populaire. D'où le Comité indépendant de suivi-évaluation des Recommandations des Assises (CINSERE-ANR).

Dans le même sillage, le renouveau de l'Administration d'État est engagé avec les activités de mise en place d'un Système intégré de Gestion des Ressources humaines de l'État et des Collectivités territoriales, intégrant les données du Recensement administratif à Vocation d'État civil (le RAVEC).

### *Maliennes, Maliens*

#### **Mes chers compatriotes,**

S'il y a un domaine où les Maliens ont de fortes attentes, c'est bien celui de la gouvernance de l'État. À ce niveau, il me plaît de rappeler que la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière figure au centre des actions du Gouvernement de la Transition. Cette nouvelle dynamique, fondée sur une justice redynamisée, va se poursuivre afin de tracer le cadre d'une nouvelle gouvernance fondée sur le respect du bien public, la récompense du mérite et la sanction de la faute.

Les instabilités sociopolitiques dans nos pays surgissent la plupart du temps à la suite des injustices. C'est fort de cette évidence que les autorités de la Transition ont réservé une place centrale à la Justice.

Qu'il s'agisse de réguler les relations entre citoyens ou veiller au respect de la légalité ou même consolider la démocratie, la Justice remplit une fonction transversale dans la société. En cela, elle doit lutter contre les infractions économiques et financières et garder son rôle de régulateur pour la société.

Conformément à mes orientations et instructions, la lutte contre la délinquance économique et financière demeure au cœur des actions du Gouvernement de la Transition dans le domaine de la gouvernance.

Dès à présent, et en attendant l'opérationnalisation du Pôle national économique et financier, des actions sont en cours pour donner des suites judiciaires aux différentes dénonciations faites par les structures de vérifications et de contrôles.

### *Maliennes, Maliens,*

#### **Mes chers compatriotes,**

La réalisation des ambitions de notre Nation est liée à l'existence d'un capital humain de qualité qui est, lui aussi, tributaire des secteurs de la santé, de l'éducation et de la culture.

C'est conscient de cela que, dans le domaine de la santé et du développement social, le gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les maladies, la construction d'infrastructures et la mise à disposition d'équipements, ainsi que le renforcement de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion.

Dans le secteur éducatif, le Gouvernement travaille à améliorer la gouvernance, à travers notamment l'organisation d'examens exempts de toutes fraudes. Le dernier recrutement de fonctionnaires par le ministère du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social a été illustratif des idéaux de la refondation en cours. Il me plaît également de rappeler les actions qui sont mises en œuvre pour le renforcement de l'employabilité des jeunes et le développement de l'esprit d'entreprise qui ont amélioré l'accès à l'emploi et assuré la promotion de l'auto-emploi. Qu'il me soit également permis de saluer la performance de nos sportifs qui honorent notre pays aux différentes compétitions.

En définitive, toutes les actions destinées à avoir un capital humain compétent devraient reposer sur un type nouveau de Malien qui sera le bâtisseur du Mali kura. À cet effet, la culture a un rôle déterminant à jouer. Il s'agit, dans ce domaine, de protéger et de valoriser notre patrimoine culturel et de faire émerger un Malien pétri des valeurs cardinales de notre société, un Malien travailleur et patriote.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Le développement économique est un impératif pour satisfaire les besoins vitaux de la population et assurer l'avenir. C'est pourquoi, le Gouvernement s'est attelé à agir sur les différents segments qui sont l'économie et les finances, les infrastructures, le développement rural, l'énergie et les mines, l'industrie et le commerce.

Comme vous le savez, en raison de la situation que notre pays connaît, les appuis budgétaires ont été réduits de manière drastique, pendant que la perte des recettes fiscales a atteint 3% du PIB. Dans le même temps, la crise sécuritaire a entraîné l'accroissement des dépenses militaires au détriment d'autres secteurs.

Le contexte s'est encore détérioré avec les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, ainsi que l'évolution de la crise en Ukraine. Toutefois, le Mali a poursuivi ses efforts dans le sens d'une gestion efficiente des finances publiques orientée dans le sens du respect des critères de convergence et des programmes convenus avec les Partenaires techniques et financiers.

En dépit des effets conjugués des différentes crises que le pays a subies, l'économie malienne est ressortie résiliente en 2021 avec une croissance de 3,1% contre une récession de 1,2 % en 2020, et ce, en plus d'un déficit budgétaire maîtrisé à 4,7% contre 6,2% en 2020. La croissance devrait s'accroître en 2022 pour atteindre 4,2% malgré les effets néfastes des sanctions économiques et financières de la CEDEAO et la crise ukrainienne.

Avec la levée des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, le Mali s'est mis à jour de l'ensemble de ses engagements internationaux. Le financement de l'activité économique a repris et progresse significativement grâce au dynamisme du secteur financier.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Le Gouvernement est pleinement conscient des difficultés que connaissent les ménages, particulièrement les femmes et les enfants, en raison de la hausse des prix. Cependant, des efforts considérables sont consentis pour alléger leurs souffrances. Ainsi, le Gouvernement a poursuivi la politique de subvention en matière de santé et a assuré un approvisionnement correct du pays en produits de premières nécessités à un prix maîtrisé.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Le domaine des transports et des infrastructures est vital pour notre pays à un moment où il est engagé à relever de nombreux défis. Ainsi, dans ce domaine, les réalisations majeures ont porté sur la poursuite et le renforcement des actions de désenclavement intérieur et extérieur du pays avec la réalisation ou la réhabilitation d'infrastructures routières dans toutes les régions du pays.

Dans le secteur de l'agriculture, il est important de rappeler que notre pays a récupéré sa place de premier producteur de coton en Afrique.

Au niveau du sous-secteur de l'élevage et de la pêche, des efforts importants ont été fournis pour booster la production dans ces secteurs.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Les efforts destinés à assurer la couverture des besoins en énergie électrique des populations et des activités socioéconomiques du Mali se sont poursuivis à travers le renforcement des capacités de production hydroélectrique et thermique. La mise en œuvre des projets et activités annoncés permet de projeter le taux national d'électrification à 55 % à la fin de l'année contre 53 % en 2021, l'ambition étant fixée à 58% pour 2023.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Plus que jamais, le Mali entend retrouver la place qui lui revient dans le concert des nations. Je voudrais saluer notre diplomatie qui, de manière courageuse et professionnelle, porte la voix du Mali partout où cela se doit. Je voudrais également remercier tous les partenaires qui accompagnent notre pays dans la lutte contre les groupes armés terroristes et pour la restauration d'un État démocratique. Notre pays est soucieux de raffermir ses relations avec tous les autres pays et de participer activement à la vie internationale. Cependant, il est important que nos partenaires comprennent que les relations avec notre État doivent être désormais fondées sur les trois principes suivants : le respect de la souveraineté du Mali ; le respect des choix stratégiques opérés par le Mali ; la défense des intérêts du peuple malien dans les prises de décisions.

C'est aussi le lieu pour moi de saluer l'ensemble des Maliens établis à l'étranger pour leur souci constant de défendre la patrie et d'apporter leur pierre à l'œuvre de développement économique.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

La question de la souveraineté qui nous est chère à tous ne doit pas être un vain mot, c'est-à-dire, un simple slogan destiné à mobiliser la population. Nous devons travailler à nous donner les moyens de nos ambitions de Nation souveraine.

Les différentes péripéties que notre pays a connues ces derniers temps nous ont permis de mieux connaître les causes de notre vulnérabilité. Ainsi, forts des enseignements tirés de toutes les difficultés dont certaines nous ont été imposées à dessein, nous avons décidé de réduire la dépendance de notre pays vis-à-vis des facteurs exogènes et de lui assurer plus d'autonomie.

Ainsi, le Gouvernement envisage la relance des secteurs productifs stratégiques pour la sécurité et l'indépendance économiques du pays. Il s'agit, notamment, de la relance de la Compagnie malienne de Textile (COMATEX), des chemins de fer, de l'Usine malienne de produits pharmaceutiques (UMPP).

Dans la même optique, nous allons relancer le projet de construction du barrage de Taoussa. Ceci nous permettra de produire de l'électricité pour couvrir une bonne partie de notre consommation et assurer l'irrigation de terres de culture.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Pour renforcer cette politique d'autonomisation de notre pays, le Gouvernement va ouvrir plusieurs nouveaux chantiers. Il s'agit, en plus de l'ouverture de l'École africaine des Mines, de la création d'une société de recherche et d'exploitation minière, ainsi que de la construction d'une usine de raffinage de l'or et d'une usine de filature de coton. Dans notre stratégie économique, il s'agit désormais, dans une optique de renforcement du tissu industriel du pays, de transformer les matières premières stratégiques sur place pour créer de la valeur ajoutée.

Dès demain (ndlr jeudi 22 septembre), nous lancerons également la construction d'un Complexe hospitalier de 4e référence pour diminuer les évacuations sanitaires de nos concitoyens.

Enfin, pour concrétiser notre ambition de nous placer sur l'orbite des technologies modernes, le Pôle scientifique et technologique du Mali verra bientôt le jour. La première composante de ce pôle sera le Centre de recherche en robotique et en intelligence artificielle qui aura pour missions de faire émerger des chercheurs de haut niveau et d'assurer l'encadrement des jeunes talents, écoliers, lycéens et étudiants, dans le domaine technologique.

**Maliennes, Maliens,**

**Mes chers compatriotes,**

Tout en rendant à nouveau un hommage mérité au peuple malien pour sa mobilisation inconditionnelle pour la réussite de la Transition, je lance un appel pressant à la jeunesse malienne dont le rôle a toujours été décisif dans la vie publique. Cette Transition est aussi la sienne. C'est la raison pour laquelle elle ne doit nullement être en marge du processus de refondation de notre pays. Cela est d'autant plus nécessaire que l'attitude de la jeunesse a toujours eu un impact sur le pays.

**Ensemble, nous ferons le Mali kura.**

**Vive le Mali indépendant et prospère !**

**Qu'Allah bénisse le Mali et protège les Maliens !**

**Je vous remercie**







## ASSEMBLÉES ANNUELLES 2022 DU FMI ET DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE / RENCONTRE AVEC LE VICE-PRÉSIDENT AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE DE LA BANQUE MONDIALE

Le ministre de l'Économie et des Finances de la République du Mali M. Alousséni SANOU participe aux Assemblées annuelles 2022 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale qui se tiennent en présentiel du 10 au 16 octobre 2022 aux sièges des deux institutions à Washington [USA].

Cet événement de portée mondiale réunit deux fois par an les ministres des Finances et du développement de tous les pays, les hauts dirigeants des institutions financières, du secteur privé, des organisations de la société civile autour de sujets liés à la réduction de la pauvreté, au développement économique international et aux financements, ainsi qu'à la valorisation du capital humain et au renforcement de la résilience.

Les orientations des plus hautes autorités du Mali en matière de politique économique, financière et budgétaire seront au cœur des discussions que le ministre Alousséni SANOU engagera avec plusieurs personnalités des institutions de Bretton Woods, dont notamment le Vice-président Afrique de l'Ouest et du Centre de la Banque mondiale, le Directeur Afrique du FMI, et avec également les représentants des pays amis au sein de ces deux institutions.

## ASSEMBLÉES ANNUELLES 2022 DU FMI ET DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE : Réunion de cadrage à l'Ambassade du Mali à Washington.



Le ministre de l'Économie et des Finances et gouverneur du Groupe de la Banque mondiale au Mali M. Alousséni SANOU participe aux Assemblées annuelles 2022 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale qui se tien-

nent en présentiel du 10 au 16 octobre 2022 aux sièges des deux institutions à Washington [USA].

## ASSEMBLÉES ANNUELLES 2022 DU FMI ET DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE :

### Le ministre Alousséni SANOU représente la République du Mali.



l'accès des populations aux services sociaux de base, la relance économique et les infrastructures de base au cœur des échanges.

Le ministre Alousséni SANOU et sa délégation ont rencontré le Vice-président Afrique de l'Ouest et du Centre de la Banque mondiale M. Ousmane DIAGANA et les directeurs sectoriels de l'institution.

Lors des discussions, le ministre de l'Économie et des Finances a exposé la situation politique et socioéconomique réelle au Mali, les progrès réalisés malgré les contraintes liées à l'embargo infligé par la CEDEAO et l'UEMOA, à l'insécurité et à la conjoncture internationale. Il a expliqué les nombreux défis à relever sur le terrain notamment l'accès des populations aux services sociaux de base, la relance économique et les infrastructures de base.

Le vice-président de la Banque mondiale M. Ousmane DIAGANA a félicité le ministre et, à travers lui, les autorités maliennes pour avoir honoré leurs engagements vis-à-vis de la Banque mondiale en procédant avec diligence au remboursement de l'intégralité de l'encours de la dette. Une action qui a été fortement appréciée par les autorités de la Banque et qui témoigne de tout l'intérêt que les autorités du Mali portent au respect de leurs engagements et aux instruments de l'institution. Il a salué la relance de la coopération à travers la reprise des décaissements et des projets en cours. Enfin, M. Ousmane DIAGANA a donné les assurances de la Banque mondiale à rester engagée aux côtés du Mali dans le respect de ses choix et de ses aspirations.

Le ministre Alousséni SANOU a salué la qualité de la coopération entre la République du Mali et la Banque mondiale tout en félicitant les équipes mobilisées dans le cadre de la réussite des projets en cours au Mali.

Durant la période de ces assemblées, la délégation malienne poursuivra des discussions avec des personnalités des institutions de Bretton Woods, les dirigeants de certaines institutions financières et des administrateurs, avec comme fil rouge, le développement économique du Mali, la promotion du secteur privé et l'amélioration des conditions de vie des populations.

En vue d'une meilleure coordination des activités de la mission, le ministre de l'Économie et des Finances a présidé une réunion de cadrage à l'ambassade du Mali à Washington en présence de l'Ambassadeur du Mali aux États-Unis Son Excellence M. Sékou BERTHE.



**DOSSIER : INA**

A modern, multi-story building with a curved facade and large glass windows. The building is surrounded by a red carpet and a group of people in military uniforms. The sky is blue with some clouds.

**AUGURATION**

## DISCOURS DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le 19 septembre 2022, SE Le Colonel Assimi GOITA a procédé à l'inauguration de la nouvelle Direction Générale des Douanes, à Samanko II dans la Commune du Mandé en présence des membres du Gouvernement et d'une foule nombreuse. A cette occasion, en plus de la remise de la médaille d'honneur des Douanes aux récipiendaires par SE Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, deux discours importants ont été prononcés : celui du Ministre de l'Economie et des Finances et celui du Directeur Général des Douanes.



***Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat ;***

***Monsieur le Premier Ministre par Intérim, Chef du Gouvernement ;***

***Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;***

***Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;***

***Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps diplomatique ;***

***Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industries du Mali ;***

***Monsieur le Président du Conseil Malien des Chargeurs ;***

***Monsieur le Président des Groupements Pétroliers ;***

***Monsieur le Président de la Fédération des Commissionnaires et Transitaires Agréés en Douane du Mali ;***

***Monsieur le Maire de la Commune du Mandé ;***

***Mesdames et Messieurs les Autorités traditionnelles et légitimités coutumières ;***

***Monsieur le Secrétaire Général de la Section syndicale des Douanes ;***

***Chers invités ;***

***Mesdames et Messieurs.***

En ce jour mémorable du 19 septembre 2022, il me plaît de prendre la parole devant vous pour marquer un événement inédit dans la riche histoire de notre pays.

En effet, c'est la première fois, depuis 1960, que l'Administration des Douanes du Mali disposera d'une infrastructure construite spécialement pour abriter les services centraux de la Direction Générale des Douanes.

C'est aussi la première fois dans l'histoire de notre pays qu'un service central de l'Etat se trouvera logé en dehors des limites territoriales du District de Bamako.

***Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat ;***

La construction d'une nouvelle Direction Générale des Douanes témoigne de la volonté des plus Hautes Autorités d'accompagner ce service dans l'exercice de ses missions stratégiques notamment la mobilisation des recettes, la lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalière, la protection des populations, des animaux et des végétaux, contre la circulation illicite des substances nocives.

Elle met les services des Douanes dans les conditions optimales de travail en vue d'améliorer ses performances et d'assurer l'atteinte des objectifs fixés.

***Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat ;***

Le joyau que nous inaugurons aujourd'hui est bâti sur une superficie de trente (30) hectares. Il abrite le siège de la Direction Générale des Douanes, le Centre de formation des Douanes ainsi que les futures infrastructures du Centre d'Expertise Technique, du Centre de formation militaire des agents des Douanes, des logements d'astreinte pour le personnel en service et un parking de 300 places.

L'infrastructure a coûté 4. 531. 198. 197 F CFA entièrement financés par le Budget national. Sa réalisation a été confiée aux entreprises COMATEXIBAT SA et EDAK, au cabinet Architecture Style et Technique (ASTEC), au bureau ALPAGES-Mali pour le contrôle des travaux et à AGETIER-Mali pour la Maitrise d'ouvrage délégué.

**Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat ;**

La coupure du ruban symbolique restera un moment fort d'émotion pour tout le personnel de mon département, mais aussi un moment de souvenir et de compassion envers nos collègues tombés sur le champ de l'honneur dans l'exercice de leur fonction.

En effet, entre 2011 et 2022, dix-huit (18) agents des Douanes, tous grades confondus, ont perdu la vie dans l'exercice de leur fonction sous les balles du terrorisme. Vingt-cinq (25) agents des Douanes ont été blessés sur la même période.

Je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

**(Minute de silence)**

Je vous remercie. QUE LEUR AME REPOSE EN PAIX.

Pour leur rendre hommage, à eux et à tous les douaniers, vous avez accepté de prendre un Décret instituant la Médaille d'Honneur des Douanes.

Au nom de tous les Douaniers, je voudrais vous remercier pour cet acte de reconnaissance du mérite individuel et d'encouragement pour la Direction Générale des Douanes.

**Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat ;**

Les Douaniers vous disent merci. Merci d'abord pour avoir accepté de présider la présente cérémonie marquant ainsi votre soutien à vos frères d'armes, les soldats de l'Economie.

Merci ensuite pour toutes les actions, plus importantes les unes que les autres, réalisées en si peu de temps par la Transition notamment :

L'adoption de la loi portant Code des Douanes après plusieurs tentatives infructueuses ;

La modification de l'Ordonnance portant création de la Direction Générale des Douanes en vue de son adaptation aux défis nouveaux ;

L'adoption du Décret instituant la Médaille d'Honneur des Douanes ;

L'adoption du Décret portant organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Douanes ;

L'ouverture de la Représentation des Douanes maliennes au Port Autonome de Conakry, en Guinée.

**Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat ;**

La poursuite de la mise en œuvre des réformes organisationnelles, la modernisation des procédures et la construction prochaine des locaux du Centre d'Expertise Technique contribueront fortement à l'atteinte et au dépassement des objectifs assignés.

C'est dans cette perspective que j'engage la Direction Générale des Douanes et l'ensemble du personnel à redoubler d'efforts, à plus de rigueur et d'engagement dans le travail malgré le contexte international et sous régional difficile.

Je les invite également à prendre grand soin de ces nouveaux locaux.

**Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat ;**

Je ne saurai terminer mes propos sans réitérer devant vous l'engagement du Directeur Général des Douanes, de son staff et de tout le personnel de la douane de tout mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs de recettes, de lutte contre la fraude et de mise en œuvre des réformes.

Qu'ils soient rassurés de l'appui et de l'accompagnement constant du département et des plus Hautes autorités.

**Qu'Allah bénisse le Mali !**

**Je vous remercie pour votre aimable attention.**



## DISCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES

Excellence, Monsieur le Président de la Transition, chef de l'État ;  
 Monsieur le Premier Ministre par intérim, Chef du Gouvernement ;  
 Honorable Président du Conseil National de la Transition ;  
 Messieurs les Chefs des Institutions de la République du Mali ;  
 Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;  
 Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances ;  
 Monsieur le Grand Chancelier des Ordres nationaux du Mali ;  
 Excellence, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants d'organisations internationales résidents au Mali ;  
 Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industries du Mali ;  
 Monsieur le Président du Conseil National du Patronat du Mali ;  
 Monsieur le Président de la Fédération des Commissionnaires et Transitaires Agrées en Douane du Mali ;  
 Monsieur le Président du Conseil Malien des Transporteurs Routiers ;  
 Monsieur le Président du Conseil Malien des Chargeurs ;  
 Monsieur le Gouverneur de la Région de Koulikoro ;  
 Monsieur le Maire de la Commune du Mandé ;  
 Autorités traditionnelles et légitimités coutumières de Samanko II ;  
 Monsieur le Directeur Général Adjoint ; Monsieur le Chef du Bureau d'Audit et de Contrôle Interne ;  
 Messieurs les Directeurs et Chefs de services des Douanes ;  
 Monsieur le Secrétaire Général de la Section Syndicale des Douanes ;  
 Monsieur le Président de l'Association des Retraités en Douanes ;  
 Madame la Présidente de l'Association des Femmes douanières et Epouses de Douaniers ;  
 Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la MUSDO ;  
 Honorables invités, en vos rangs, grades et fonctions, tout protocole observé ;  
 Mesdames et Messieurs.

Rendons grâce à DIEU, le tout Puissant, le Miséricordieux, Lui qui nous a permis d'être là tous réunis dans sa bienveillance, pour cet évènement heureux.

Ce jour est enfin arrivé pour l'inauguration de ce nouveau bâtiment qui accueille désormais la Direction Générale des Douanes.



Ce bâtiment est un véritable joyau architectural, spacieux et fonctionnel, à la dimension des attentes du pays à l'endroit de notre administration. Ceci implique l'engagement de tout le personnel à l'atteinte des objectifs, malgré les nombreux défis.

**Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État ;**

Le destin a décidé de faire coïncider cette cérémonie d'inauguration avec les préparatifs de la commémoration du 22 septembre, date à laquelle, en 1960, le Président Modibo KEITA proclamait l'indépendance de la République Soudanaise qui dévient la République du Mali.

Aussi, une autre coïncidence heureuse, les Douanes commémorent les soixante-deux (62) ans de leur existence.

En effet, ce grand service de souveraineté de l'Etat a été créé le 27 septembre 1960 soit cinq (05) jours après l'indépendance de notre pays.

**Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État ;**

Les douanes maliennes, en clin d'œil, c'est :

- près de 1 736 agents, toutes catégories confondues avec 77% de personnel masculin et 23% de féminin ;
- 7.400 km de frontières avec sept (7) pays ;
- une Direction générale ;

- quatre (04) services en staff ;
- sept (07) directions en ligne ;
- des bureaux et des postes de douanes ;
- des brigades mobiles d'intervention ;
- trois (03) représentations aux ports africains de déchargement (Dakar, Abidjan et Conakry) ;
- des procédures informatisées à 90%.

***Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État ;***

Pour votre présence ici, les Douanes maliennes vous disent merci.

Ces remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui ont pris de leur temps pour partager ce jour, notre joie, notre bonheur de jouir d'un cadre de travail sain et opérationnel, et d'avoir ainsi rehaussé de leur présence cette cérémonie d'inauguration qui sera marquée d'une pierre blanche dans l'histoire de notre Administration.

En effet, Monsieur le Président, les douanes maliennes, en recevant ce joyau, oublient de façon définitive, l'indignation, l'humiliation subies suite à leur expulsion des bâtiments abritant les services centraux de la Direction générale, au centre-ville de Bamako.

***Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État ;***

Votre vision, les orientations stratégiques données au Gouvernement de la transition, sont répercutées au niveau des douanes par trois orientations données par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances que sont :

- la mobilisation des recettes fiscales et douanières ;
- la lutte contre la fraude et les trafics illicites ;
- la mise en œuvre des réformes.

Au titre des recettes douanières, malgré un contexte difficile marqué par l'insécurité grandissante, la crise de la pandémie du Covid19, le service est resté mobilisé jusqu'à minuit en décembre 2021, pour réaliser le niveau de : 657,880 milliards F CFA sur des prévisions annuelles de 656,250 milliards F CFA, soit un taux de 100,24%.

En matière de lutte contre les trafics illicites et la fraude, des saisies spectaculaires ont été réalisées par les services en 2021 et 2022 :

- 437 kgs d'or ;
- 873 954 Dollars ;
- 991 510 Euros ;
- 30 000 000 F CFA de faux billets ;
- 2T 633 kgs de chanvre indien ;
- 7 499 munitions de guerre ;
- 30 unités de détonateurs ;
- 6 202 unités d'explosifs ;

- 20 T de produits précurseurs ;
- 03 armes de guerres ;
- 57 T 964 kgs de viandes avariées remises au service de zoo de Bamako ;
- 76 759 374 comprimés de faux médicaments ;
- 159,5 Kgs de cocaïne.

En ce qui concerne les réformes, sur vingt-deux (22) réformes programmées, une dizaine est mise ou en phase d'être mise en œuvre dont des réformes phares qui portent sur le Code des douanes et les textes organisationnels, sur la gestion des risques avec le module ASYVAL et la sélectivité dynamique des contrôles, le Centre d'Expertise Technique (CET), la Gestion Prévisionnelle, des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC), le programme anti-corruption en douane, le contrôle des importations de téléphones portables, le marquage et la coloration des produits pétroliers exonérés.

***Excellence, Monsieur le Président de la Transition ;***

***Messieurs les membres du Gouvernement ;***

***Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances ;***

Ce sont là, succinctement, quelques réalisations et réformes qui n'ont été possibles qu'avec l'accompagnement de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances. C'est le lieu pour les douanes maliennes de le remercier pour son accompagnement et son leadership.

Qu'il s'agisse de la mobilisation des recettes, de la lutte contre la fraude et de la mise en œuvre des réformes, c'est une œuvre commune à mettre à l'actif des femmes et des hommes qui animent ce corps.

***Excellence, Monsieur le Président ;***

***Mesdames et Messieurs ;***

Cependant, cette lancée fulgurante des douanes en 2021 sur les trois fronts a été ralentie par deux crises majeures avec des impacts divers au cordon douanier en 2022 : il s'agit de l'embargo des pays de la CEDEAO et la crise entre la Russie et l'Ukraine.

Ainsi, de janvier à août 2022, suite à ces crises, et en raison des mesures de soutien aux consommateurs décidées par le Gouvernement à la suite de la flambée des prix des denrées de première nécessité et des produits pétroliers, les douanes ont enregistré une perte globale de recettes de 132,1 milliards de F CFA avec :

- 2,7 milliards de F CFA sur le sucre ;
- 9,8 milliards de F CFA sur le riz ;
- 0,9 milliards de F CFA sur les huiles alimentaires ;
- 3,3 milliards de F CFA sur les graines de coton ;
- 115,4 milliards de F CFA sur les produits pétroliers.

L'opinion comprendra que ce manque à gagner de 132,1 milliards au cordon douanier représente l'effort que l'Etat a consenti à nous consommateurs maliens pendant 8 mois.

**Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État ;**

**Honorables invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Les Douanes ont poussé leur engagement au-delà de nos frontières en organisant, suite aux instructions reçues de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, la troisième bilatérale entre les Administrations des douanes du Mali et de la Guinée à Bamako. Quelques mois seulement après nos assises, plus de la moitié des recommandations sont déjà mises en œuvre.

On peut citer entre autres :

- l'opérationnalisation de la Représentation des Douanes maliennes au Port Autonome de Conakry;
- la suppression des postes de contrôle non nécessaires sur tout le corridor ;
- l'ouverture de nouveaux bureaux frontaliers du côté du Mali sur toute la frontière commune avec la Guinée ;
- la mise en place de groupes de travail sur l'informatisation du transit (SIGMAT)
- l'ouverture 24H/24 du Port de Conakry, suite aux instructions de son Excellence, le Président de la Transition guinéenne, le Colonel Mamady Doumbouya ;
- l'ouverture 24H/24 des deux bureaux de Kourémali Mali et Guinée suite aux instructions des deux Directeurs généraux ;
- la transmission entre les deux administrations des données sur la fraude et la contrebande.

Par ailleurs, des perspectives heureuses sont attendues dans les relations bilatérales douanières avec nos homologues de l'Algérie et de la Mauritanie. Dans les mois à venir, des rencontres bilatérales nous permettront de donner un coup d'accélérateur à la coopération douanière avec ces pays, au grand profit de nos opérateurs économiques.

**Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

L'inauguration d'un nouveau siège, pensé et dédié à la Direction Générale des Douanes, le premier dans l'histoire de notre Administration, est vécue comme un moment de jubilation mais aussi une opportunité pour rendre un hommage appuyé aux autorités de la transition pour leur vision.

La structure réalisée comporte cinq (05) niveaux (R+4) et cent quarante-sept (147) bureaux, deux salles de conférence, deux (02) ascenseurs, une (01) salle multimédia, deux (02) escaliers de secours, une salle d'archives et un (01) réfectoire pour cent (100) convives situé sur la terrasse supérieure.

En termes de symboles, en face de cet imposant immeuble, le visiteur attentif observera avec respect le monument aux morts et le mat de drapeau national.

Dans les détails, cet immeuble abritera les bureaux du Directeur Général des Douanes et de son adjoint, les quatre (04) services en staff auprès du Directeur Général des Douanes, cinq (05) des sept (7) directions centrales de la Douane, le service de sécurité et le service d'entretien.

L'immeuble est approvisionné en eau courante par un forage équipé de matériels solaires, l'électricité est fournie par un groupe électrogène de 400 KVA en plus de la connexion au réseau EDM.

**Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État ;**

Au nom de l'ensemble du personnel douanier, nous vous disons encore merci pour ce joyau architectural. Merci surtout pour avoir initié et rendu possible la reconnaissance de la nation aux agents des douanes méritants dont certains sont allés au sacrifice ultime, par l'adoption du décret portant médaille d'honneur des Douanes.

Arrachés à notre affection, ces martyrs sont morts dans des circonstances différentes, soit :

- parce qu'ils portaient les symboles de la nation ;
- mort dans un véhicule de patrouille à Banamba les armes à la main après avoir neutralisé près de six terroristes ;
- surpris au Bureau, au poste de contrôle ;
- lâchement assassinés dans leur rares moments de repos ;
- fauchés lors des missions commandées à Tombouctou, Sienso, Quelessebouyou, Hombori, Koutiala.

Ces martyrs sont partis pour que le flambeau du Mali reste tenu par leurs collègues. Un soldat qui tombe est remplacé par un autre.

**Excellence, Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État ;**

**Monsieur le Premier Ministre ;**

**Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Que dire encore après cette marque de reconnaissance et d'espoir ?

**Si ce n'est MERCI.**

En retour, à travers ma modeste personne, le collectif des douanes du Mali, prend l'engagement d'être à la hauteur des attentes au regard des objectifs assignés à notre administration.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**

**Qu'Allah bénisse le Mali !**





MÉDAILLE D'HONNEUR  
DU COMMANDEMENT EN CHEF  
DES FORCES ARMÉES  
DÉMOCRATIQUES  
ET RÉPUBLICAINES  
DE LA CÔTE D'IVOIRE  
N° 123456789  
LE 15 JANVIER 2024  
A L'OCASION DE LA  
CÉLÉBRATION DE  
L'ANNIVERSAIRE  
DE LA FONDATION  
DES FORCES ARMÉES  
DÉMOCRATIQUES  
ET RÉPUBLICAINES  
DE LA CÔTE D'IVOIRE



**LES PREMIERS RÉCIPENDAIRES DE LA**



LA MÉDAILLE D'HONNEUR DES DOUANES

# LA REMISE DES MED



# AILLES EN IMAGES



## EQUIPEMENT NAUTIQUE



**Remise de pinasse et des gilets de sauvetage au Bureau secondaire de Banankoro par le Directeur Général des Douanes en présence des Directeurs centraux, régionaux de Koulikoro et Bamako.**

**A cette occasion, l'Inspecteur général, Amadou KONATE a encouragé la structure bénéficiaire à plus d'effort dans la lutte contre la fraude et la criminalité transnationale sur le versant guinéen en sécurisant le vecteur fluvial.**



# CE QU'IL FAUT SAVOIR DU MONUMENT



## De l'introduction :

L'Administration des Douanes du Mali est héritière d'une longue histoire qui débuta avec l'accession de notre pays à l'indépendance. Si son cœur de métier consiste à la collecte des recettes fiscales au compte du budget d'Etat, la protection et la création d'un environnement économique viable et concurrentiel ainsi que la sécurité font désormais partie intégrante des missions de l'administration des douanes.

## Du monument en question :

La mise en œuvre des objectifs assignés à ce service public est assurée par un effectif de près de 2000 agents de toutes catégories.

Depuis sa création aux premières heures de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale, plusieurs générations d'agents des douanes, rompus à la tâche, ont bâti pierre par pierre une administration qui, aujourd'hui, accomplit avec fierté et détermination les missions qui lui sont confiées par l'Etat.

Dans l'exercice des nobles tâches qui lui sont confiées et en raison de la sensibilité des missions dévolues, l'agent des Douanes est de plus en plus exposé aux risques sécuritaires.

C'est ainsi que les agents des douanes sont de plus en plus victimes des contrebandiers, des narcotrafiquants, des terroristes ou de simples bandits au cours de leurs missions d'investigations et de recherche de la fraude. Au cours des dernières années, dix huit (18) agents des douanes sont tombés sur le champ de l'honneur dans l'exercice de leurs missions.

Le constat est que cet agent, mort dans l'exercice de sa fonction, tombe immédiatement dans l'anonymat total.

Ainsi, à défaut de funérailles officielles, la mémoire de cet agent doit être saluée par les siens et par le Département de tutelle : d'où l'initiative d'un monument dédié aux morts.

Ce monument n'est certainement pas la revendication d'une reconnaissance puérile mais plutôt un espace de recueillement pour louer le sacrifice de l'agent disparu en service commandé. A travers cet édifice, le souvenir de leur acte héroïque restera toujours vivace.

## De la signification du monument :

L'édifice est baptisé « *Monument aux Morts* ». L'explication réside dans le simple fait que lorsque l'on salue une mémoire collective, il est de bon ton de donner au monument un caractère mystérieux et totalement anonyme.

Mais ce mystère ne sera que de courte durée, le temps de lire l'épithète : « *En souvenir de l'Agent des Douanes tombé pour la Patrie* ».

Du point de vue architectural, le monument revendique une certaine originalité offrant aux visiteurs la latitude d'apprécier et d'interpréter la forme de l'édifice

Ainsi, il est composé de trois parties essentielles :

Le triangle renversé qui surplombe le monument. Cet espace accueille le logo des douanes maliennes pour revendiquer l'appartenance de ces dignes fils à un service particulier de l'Etat.

Un rectangle qui détermine rapidement au visiteur le nom de baptême du monument. Il y est écrit : « *Monument aux Morts* ».

Une stèle d'une dimension plus large dévoile la profondeur du message. De façon très explicite, il est gravé dans le marbre ceci : « *En souvenir des agents des Douanes tombés pour la Patrie* ».

## De la symbolique :

Le monument aux Morts est un lieu de recueillement. Ainsi, sur l'initiative du Directeur général des Douanes, une gerbe de fleurs y sera déposée chaque année à l'occasion de la Journée internationale des Douanes à la mémoire des agents disparus durant l'année.

Cette institutionnalisation de la commémoration confère une certaine solennité au monument et permet de combler un vide de souvenir qui pèse sur le cœur de tout le personnel douanier.



GRANDE INTERVIEW

# ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES TROIS ORIENTATIONS PHARES



## GRANDE INTERVIEW

Une année après son installation à la tête de l'administration douanière, quel chemin a été parcouru dans la mise en oeuvre des trois orientations-phares données par le ministre de l'Economie et des Finances. Nous avons rencontré pour vous le Directeur Général des Douanes, l'Inspecteur Général Amadou KONATE. Lisez.



**« L'Administration des Douanes a évolué dans un environnement marqué par des facteurs conjoncturels difficiles »**

**QUESTION :** Monsieur le Directeur Général, merci de nous recevoir dans vos nouveaux bureaux à Samanko II. Pour commencer, pouvez-vous rappeler à nos lecteurs les orientations que le Ministre de l'Economie et des Finances vous a fixées ?

Réponse : En septembre 2021, Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances a fixé trois orientations phares à la Direction Générale des Douanes. Il s'agit de (1) le recouvrement des recettes fiscales douanières ; (2) la lutte contre la fraude et les trafics illicites (3) la mise en œuvre des réformes.

**Quels sont les résultats saillants obtenus à mi-parcours dans la mise en œuvre de ces orientations ?**

Avant de donner les chiffres et des indicateurs, il est indiqué de situer le contexte. En effet, au cours du premier semestre de l'année 2022, l'administration des Douanes a évolué dans un environnement marqué par des facteurs conjoncturels difficiles. D'abord, en plus de la crise sanitaire, il faut citer la crise sécuritaire avec son corollaire de rétrécissement du territoire douanier avec la fermeture de plusieurs structures douanières dans les régions du Nord et du Centre.

Ensuite, il est intervenu l'embargo imposé à notre pays par la CEDEAO qui a impacté négativement la réalisation de nos objectifs quantifiés de recettes.

En termes de réalisation des recettes, il faut rappeler qu'au titre de l'année 2021, les prévisions de réalisations avaient été fixées à

656,250 milliards F CFA dont 175,000 milliards F CFA sur les produits pétroliers et 481,250 milliards F CFA sur les marchandises solides.

Au 31 décembre 2021, les réalisations ont été de 657,9 milliards F CFA, soit un taux de réalisation de 100,24% et une moyenne mensuelle de 54,70 milliards de F CFA.

**Et pour l'année 2022 ?**

Les prévisions de recettes assignées à la Douane pour l'année 2022 sont de 611,3 milliards F CFA réparties entre les produits pétroliers (97,767 milliards F CFA) et les marchandises solides (513,523 milliards F CFA). Pour atteindre ce résultat, il faut réaliser des recouvrements mensuels de 70,538 milliards.

A la date du 30 septembre 2022, les réalisations de recettes de la Direction Générale des Douanes ont été de 399,7 milliards de F CFA soit une moyenne mensuelle de 44,4 milliards F CFA. Il reste donc à réaliser 212,2 milliards de F CFA sur les trois derniers mois de l'année 2022, ce qui impose une réalisation mensuelle de 70,71 milliards de F CFA.

Il convient de signaler que pour faire face aux crises évoquées ci-dessus, le Gouvernement a déployé d'énormes efforts pour stabiliser les prix à la consommation sur les produits essentiels (hydrocarbures, produits alimentaires, médicaments) afin de les rendre accessibles aux consommateurs. Cet effort a engendré des pertes de recettes au cordon douanier estimées à 151,6 milliards

de Francs CFA au 30 septembre 2022 réparties comme suit :

- 9,896 milliards F CFA pour le riz ;
- 8,152 milliards F CFA pour le sucre ;
- 2,114 milliards F CFA pour le lait ;
- 0,917 milliard F CFA pour les huiles alimentaires ;
- 122,202 milliards F CFA pour les produits pétroliers ;
- 3,253 milliards F CFA pour les graines de coton ;
- 3,897 milliards F CFA pour les médicaments et autres produits de lutte contre le COVID 19 ;
- 1,203 milliards F FA pour divers autres produits.

N'eut été ces pertes de recettes liées à ces mesures, toutes choses étant égales par ailleurs, les recettes douanières auraient été de 545,3 milliards de F CFA soit une réalisation mensuelle de 60,5 milliards de F CFA.

Je profite de l'occasion que vous m'offrez pour remercier tous les agents des douanes et les engager à faire encore mieux afin d'être à la hauteur de la confiance placée en eux par les plus hautes autorités de notre pays.

### Quelle lecture faites-vous des réalisations par rapport aux prévisions corrigées 2022 ?

Je retiens qu'il n'existe pas de plan B en matière d'atteinte des objectifs de recettes en 2022. C'est le sens que je donne aux récents changements intervenus dans le management du service. L'atteinte des 611,3 milliards F CFA suppose une réalisation de 212,2 milliards FCFA sur la période d'octobre à décembre 2022. C'est le challenge auquel notre administration doit faire face pour le prochain trimestre.

### La lutte contre la fraude est la deuxième orientation. Que doit-on retenir en termes de résultats ?

Sur la période allant du 1er octobre 2021 au 30 Septembre 2022, les structures chargées de la lutte contre la fraude ont réalisé plusieurs saisies de produits prohibés à l'importation ou à l'exportation. Ce combat contre la fraude et la criminalité transfrontalière s'inscrit dans la

dynamique des trois orientations données par Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances au Directeur Général des Douanes lors de sa prise de service en septembre 2021.

La Direction du Renseignement et de la Lutte contre la Fraude (ancienne Direction du Renseignement et des Enquêtes Douanières), en sa qualité de structure douanière chargée de la lutte contre la fraude, assure la coordination de la mise en œuvre de l'orientation numéro 2.

Il convient de noter que dès notre prise de fonction en septembre 2021, nous avons fait de la lutte contre la fraude et les trafics illicites l'un des axes majeurs de l'action du service. L'engagement du personnel des brigades a permis d'atteindre des résultats exceptionnels comme en témoignent les saisies plus spectaculaires les unes que les autres opérées par les différents services.

A titre d'exemple : la toute dernière saisie record de 159,5 kg de cocaïne dissimilés dans le toit d'un véhicule particulier spécialement aménagé pour cacher le produit de fraude.

Au-delà de l'importance liée à la quantité saisie, c'est le mode opératoire utilisé par le délinquant qui est assez frappant et qui illustre le degré de professionnalisme et de vigilance des agents des douanes du bureau de Kouremalé. En effet, les délinquants ont aménagé une cachette difficile à détecter sur le toit du véhicule avant de souder au chalumeau le porte-bagage sur la partie soudée.

C'est l'œil fouineur de l'agent des douanes et l'exploitation du renseignement qui ont permis d'ouvrir le toit du véhicule pour découvrir l'objet de la fraude et comprendre la technique utilisée par les délinquants.

Au vu de ce mode opératoire sophistiqué, il est légitime de penser qu'il s'agit d'un réseau bien huilé auquel participent des personnes aux compétences diverses et complémentaires. La vigilance reste donc de rigueur.

Outre cette importante quantité de drogue, plusieurs autres produits ont été saisis au cours de la même période.

On peut citer 7 499 munitions de guerre, 30 unités de détonateurs, 6 202 unités d'explosifs, 03 armes de guerre, 20 Tonnes de cyanure, 159,5 kg de cocaïne, 12,75 kg de méthamphétamine, 2T 633 kg de cannabis, 21 200 comprimés de tramadol, 76.759.374 comprimés divers et 665 comprimés de médicaments vétérinaires.

A ces saisies, il faut ajouter 619 500 bâtonnets de cigarettes et une quantité importante de mélasse de Chicha, 57 T de poulets de chair impropre à la consommation, 2 650 flacons de neutralisants qui vont des plus banaux aux plus subtiles et en devises 420 014 Dollars US plus 2 4897 261 Euros. Sans oublier les 579,42 kg d'Or.

### Quel est le principal mode opératoire des délinquants ?

Sans aucun doute, ce sont toutes les stratégies à mettre en œuvre pour déjouer le dispositif et en particulier les caches aménagées. C'est pourquoi, nos services accordent un intérêt particulier à ce mode opératoire qui fait que souvent la quantité importe peu dans le jugement si la collecte de renseignement, le professionnalisme et le caractère fouineur de l'agent des douanes sont établis.

Je peux citer en plus du modus operandi utilisé pour dissimiler la cocaïne, trois autres cas très significatifs. Premièrement, le cas de Fana où les agents ont découvert 8 kg de cannabis dissimilés dans les différents compartiments du plafond d'un bus et à l'intérieur des roues de secours.

Deuxièmement, celui de Bancoumana où, suite à un renseignement précis sur une personne de sexe masculin, la BMI de ladite localité a fait passer les passagers par palpation pour identifier le délinquant qui avait des plaquettes d'or maintenues sur ses deux cuisses par un bandage médical.

Le troisième cas est vécu à la Direction du renseignement et des enquêtes douanières où, disposant d'informations sûres, le service a fait appel à l'aide des mécaniciens-soudeurs auto pour découvrir 11 kg d'or cachés dans les différentes parties dudit véhicule (portières, coffre etc.).

Pour faire face à ces techniques sophistiquées de fraude, la Douane doit s'ajuster en améliorant en permanence le savoir-faire de son personnel dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes.

C'est dans cette optique que nous organisons périodiquement des sessions de formation et de mise à niveau de notre personnel. Au cours des prochains mois, ce processus se poursuivra aussi bien à travers nos moyens propres qu'avec l'aide de nos partenaires techniques et financiers.

### Quels sont les impacts et les conséquences de ces importations et exportations frauduleuses ?

Ces importations et exportations frauduleuses de produits parfois très dangereux ont des conséquences graves sur la sécurité, la santé humaine et animale, l'environnement et créent une concurrence déloyale aux industriels et aux importateurs légalement établis.

Le trafic des produits prohibés est souvent organisé ou parrainé par des groupes mafieux criminels et terroristes qui profitent de l'étendue du territoire et de la faiblesse des contrôles le long des frontières. Ces activités occasionnent des blanchiments d'argent sale et constituent des sources de financement du terrorisme et déstructurent l'économie nationale.

Les différentes saisies de produits prohibés réalisées au cours des années 2021 et 2022 illustrent l'ampleur des trafics illicites qui empruntent notre pays et constituent un défi majeur pour notre administration. Pour relever cet énorme défi, il faut de l'engagement, un personnel bien formé, des moyens adaptés au contexte et un équipement adéquat apte à répondre à ces menaces.

### Vous êtes un Directeur Général porté sur les réformes. Pourquoi ?

Il est de notoriété publique que « sans réformes, point de progrès ». Le processus de réformes et de modernisation engagé par l'Administration des Douanes vise non seulement à améliorer les recettes, à simplifier et faciliter les procédures douanières, à sécuriser les

échanges commerciaux en luttant contre la fraude et la criminalité transfrontalière, à instaurer et optimiser la vérification documentaire préalable des marchandises importées et leur scanning à l'arrivée et à adopter les outils modernes de gestion des ressources humaines basée sur la compétence. Aussi, permettent-elles d'améliorer l'image du service par la mise en place d'un programme de lutte contre la corruption et par la promotion de l'intégrité, à renforcer le partenariat avec les entreprises, à digitaliser l'administration douanière et à dynamiser la coopération Douanes-Douanes.

A cette fin, vingt-deux réformes sont en cours d'exécution à la Douane dont huit (8) prioritaires en raison de leur impact immédiat sur les recettes et sur le fonctionnement du service.

### Quelles sont les principales réformes engagées au sein du service ?

Sur une gamme de 22 réformes organisationnelles et structurelles, je retiens huit (8) prioritaires à cause de leur impact immédiat sur les recettes et sur la qualité du service offert au usagers.

La relecture du Code des Douanes par la Loi N°2022-013 portant Code des Douanes promulguée par le Président de la Transition. La Direction Générale a mis en place une équipe chargée de procéder à la relecture des textes d'application du Code (Décrets, Arrêtés, Instructions et Notes de service). La relecture du Code des Douanes vise à insérer dans la loi douanière les dernières innovations intervenues dans le commerce international et que notre pays a ratifiées. Parmi ces innovations de facilitation du commerce et de simplification des procédures, il convient de noter celles de l'Accord sur la Facilitation des Echanges de l'OMC et les dispositions de la Convention de Kyoto Révisée.

Sur le plan organique, la restructuration de la Direction Générale des Douanes a été actée par le Décret n°2022-0517/PT-RM du 1<sup>er</sup> septembre 2022 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Générale des Douanes. Le but de cette réorganisation interne a pour objet d'améliorer l'efficacité du service en vue de répondre

aux nouvelles attentes des importateurs et des exportateurs.

La réappropriation de la fonction d'évaluation en Douane dont l'objectif global est la maîtrise par la Douane de l'évaluation des marchandises. Un module informatique « ASYVAL » est créé à cet effet dans le SYDONIA WORLD. Cette réforme a démarré en janvier 2022 après une phase expérimentale qui a été jugée concluante. Les résultats obtenus sont encourageants et satisfont nos attentes : sur 16 produits sensibles paramétrés, la Douane a collecté 12,5 milliards de F CFA en 2021 et 7,5 milliards de F CFA au 30 juin 2022 malgré l'embargo.

Le Centre d'Expertise Technique (CET) consiste à internaliser la fonction contrôle documentaire pré-dédouanement afin d'améliorer la sélectivité automatique des contrôles.

Il s'agit de mettre en place, dès janvier 2023, un mécanisme d'analyse documentaire préalable à l'importation des marchandises en vue d'évaluer les risques de fraude sur l'importation analysée. Le résultat de cette réforme bénéficie d'abord aux importateurs qui gagnent du temps et qui bénéficient d'une simplification de leurs opérations. Pour la Douane, cette réforme permettra surtout d'orienter les contrôles sur des marchandises présentant des risques de fraude élevés et de simplifier les contrôles sur les autres importations.

La gestion des risques et sélectivité automatique des contrôles douaniers ambitionne de concentrer les contrôles sur des produits présentant des risques de fraude en vue de rentabiliser les contrôles et faciliter les opérations de dédouanement. Cette réforme est le résultat de la précédente dont elle constitue un prolongement logique.

La Taxation des téléphones GSM et tablettes vise quant à elle à améliorer les recettes douanières et à lutter contre l'importation frauduleuse des téléphones GSM et des tablettes. A ce sujet, il est utile de souligner que la fraude sur les téléphones GSM et sur les tablettes alimente la cybercriminalité, phénomène contre lequel il convient de mener une lutte coordonnée.

Le marquage et la coloration des produits pétroliers exonérés permettent d'empêcher la fraude sur les produits pétroliers.

Avec la Gestion des ressources humaines basée sur les compétences, le service dispose, à terme, d'un modèle de gestion des ressources humaines basée sur les meilleures pratiques en matière de recrutement, de mobilité, de formation et de développement des compétences ;

Le Programme de lutte anti-corruption et de promotion de l'intégrité (A-CPI) des agents des douanes traduit notre volonté de combattre les mauvaises pratiques et les comportements déviants afin d'améliorer l'image de notre administration dans l'opinion publique et restaurer la confiance entre les usagers et les serviteurs de l'Etat que nous sommes.

A ces réformes importantes, il convient d'ajouter la mise en place prochaine du système d'Opérateur Economique Agréé (OEA) qui apportera de la simplification dans les procédures de dédouanement pour les importateurs et exportateurs qui seront agréés à cette procédure.

La mise en œuvre de l'ensemble de ces réformes est accompagnée par une gamme de réformes informatiques.

Monsieur le Directeur Général, Merci et bon vent aux Douanes maliennes.



Il est de notoriété publique que **« sans réformes, point de progrès »**. Le processus de réformes et de modernisation engagé par l'Administration des Douanes vise non seulement à améliorer les recettes, à simplifier et faciliter les procédures douanières, à sécuriser les échanges commerciaux en luttant contre la fraude et la criminalité transfrontalière, à instaurer et optimiser la vérification documentaire préalable des marchandises importées et leur scanning à l'arrivée et à adopter les outils modernes de gestion des ressources humaines basée sur la compétence.

## MOBILISATION DES RECETTES :

## Descente sur le terrain du Directeur Général des Douanes



Après avoir bouclé le mois de septembre en beauté avec plus de 60 milliards de recettes, le Directeur Général des Douanes accroît son appétit de renflouer les caisses de l'Etat.

Le patron des douaniers a entamé sa tournée par les Directions régionales de Bamako et de Koulikoro avant de se rendre à Kayes. Partout un seul mot d'ordre : « ne dormez pas sur vos lauriers, mettez tout en œuvre pour atteindre les résultats au 31 décembre ! ».

**A**près avoir bouclé le mois de septembre en beauté avec plus de 60 milliards de recettes, le Directeur Général des Douanes accroît son appétit de renflouer les caisses de l'Etat.

L'Inspecteur Général des Douanes a, pour ce faire, entamé une série de visites dans toutes les structures opérationnelles, de Bamako à Mopti, pour mobiliser les soldats de l'économie autour des trois orientations stratégiques que le Ministre de l'Economie et des Finances a fixées à la Direction Générale des Douanes. Il s'agit d'abord de la mobilisation des recettes, ensuite la lutte contre la fraude et enfin la mise en œuvre des réformes.



Visite de courtoisie au Gouverneur de Région

Le 25 octobre 2022, le Directeur général des douanes qui était accompagné de ses collaborateurs a été reçu à l'aéroport... de Kayes par le Directeur régional des douanes, Lt-col Checkna Hamala Diallo. La délégation a commencé l'étape de la première région par une visite de courtoisie au Gouverneur de la région.

Le chef de l'exécutif régional a salué le travail remarquable des services des douanes au compte du pays en général et de la région de Kayes en particulier. « Nous avons le devoir d'aider la Douane à atteindre ses objectifs. Je salue la bonne collaboration entre le service des Douanes et les autres démembrés de l'Etat. Je voudrais réaffirmer notre engagement à accompagner les efforts du collectif des douanes. Je ne peux pas passer sous silence ma satisfaction du travail que les douanes de Kayes abattent. La réussite de la douane, c'est la réussite du pays » a indiqué le Gouverneur qui a félicité le Directeur général des douanes pour les résultats obtenus depuis sa nomination à ce poste.

Après la visite au Gouverneur de la région, le Directeur général a présidé une rencontre de cadres au cours de laquelle il a insisté sur l'atteinte des objectifs de recettes. « En 2021, grâce à l'engagement et la détermination de tous, nous avons été au rendez-vous du résultat malgré un gap assez important à combler. Nous n'avons pas eu droit aux festivités de fin d'années pour réaliser le record de 65 milliards de Fcfa. En 2022, le challenge est le même. Ce défi est à notre portée » a introduit l'inspecteur général Konaté.

Pour mobiliser les 611 milliards de Fcfa, il n'y a pas de plan B. Nous en avons les moyens et les compétences » a insisté le Directeur général des Douanes. Pour lui, la réalisation des objectifs de recettes est un devoir du collectif des douanes envers l'Etat dont l'accompagnement n'a pas fait défaut. Il a cité l'adoption des textes réglementaires et organiques et plus récemment l'inauguration d'un joyau architectural abritant désormais la Direction générale des Douanes.



Les Directeurs Régionaux des Douanes de Kayes (g), Niouro du Sahel et Kita (d)



## TOMBOUCTOU

## LA DOUANE RENOUE AVEC LES RECETTES



**Lt-Col Yacouba DEMBELE,**  
Directeur régional des Douanes  
de Tombouctou

**« Nous avons pu mobiliser du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2022, une recette de 12.139.048 FCFA au compte du budget d'Etat »**

**REVUE DES DOUANES : Pouvez-vous présenter la région douanière de Tombouctou ?**

**Lt-Col. DEMBELE :** La région douanière de Tombouctou est composée d'un bureau principal à Tombouctou, d'un bureau secondaire à Léré, d'un bureau secondaire à Foita, d'une brigade mobile d'intervention (BMI) à Tombouctou, d'une brigade fluviale à Kabara, d'un poste gérant recette à Tilémsi, d'un gérant recette à Gossi, d'un poste gérant recette à Diré, d'un poste gérant une recette à Ber, d'un poste de surveillance à Tonka, d'un poste de surveillance à Niafouké et à N'Daki.

Il faut préciser qu'à ce stade, la plupart de ces structures ne sont pas opérationnelles. Nos agents sont présents à Tombouctou, Diré et Léré même si les effectifs sont insuffisants au regard du contexte sécuritaire et l'espace géographique à couvrir.

**Quels sont les résultats obtenus ?**

Il faut d'abord signaler que les conditions de travail sont difficiles du fait de l'insécurité. Force est de reconnaître que les Autorités de la Transition travaillent sans relâche à ramener la sécurité dans la région. Cela peut être constaté sur le terrain.

Depuis l'occupation de la région en 2012, c'est la toute première fois que la Direction régionale des Douanes de Tombouctou a commencé la perception des droits et taxes sur les marchandises dans la région.

En effet, à partir du 24 mai 2022, sur instruction du Directeur Général des Douanes, nous avons commencé à percevoir des droits et taxes sur certaines marchandises. Ainsi, nous avons pu mobiliser du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 12.139.048 de FCFA au compte du budget d'Etat.

Ce résultat est le fruit d'efforts conjugués de la hiérarchie douanière et l'exécutif régional. C'est le lieu de remercier le Directeur Général des Douanes, l'Inspecteur Général Amadou KONATE et le Gouverneur de la Région,

Commissaire Divisionnaire Bakoum KANTE pour leur engagement personnel dans le vaste chantier du démarrage des activités économiques dans notre région et l'installation progressive des services de l'Etat.

A ces remerciements, il faut associer les responsables de la Chambre du Commerce et de l'industrie de la région qui comprennent petit à petit que le fait de payer les droits et taxes contribuent au développement de la région.

**Quel message à l'endroit des opérateurs et de la population ?**

C'est un message de sensibilisation et surtout un appel d'accompagnement dans l'exécution de nos missions. Evoluer dans un contexte d'insécurité n'est pas chose aisée. Mais le devoir nous commande de braver la peur pour accomplir nos missions.

Pour y arriver, nous avons besoin de la compréhension et de l'accompagnement de notre administration, nos autorités et les opérateurs économiques.

Nous demeurons à leur entière disponibilité pour sécuriser la chaîne logistique, recouvrer les recettes au profit du trésor public et contribuer à la lutte contre la fraude et la criminalité transnationale.

Réalisée par la Rédaction



## GITEX A DUBAI

# Signature d'un protocole d'accord entre HUAWEI et la Douane



Photo de famille après la signature du Protocole

Sur invitation du géant chinois de la technologie HUAWEI, le Directeur Général des Douanes a pris part au GITEX (Gulf Information Technology Exhibition), un événement classé parmi les plus importants du monde dans le secteur des télécommunications, au Dubai World Trade Center, du 10 au 14 Octobre 2022.

En marge de cette exposition, la Direction Générale des Douanes et HUAWEI ont signé un Protocole d'accord le 11 Octobre 2022 en vue d'accompagner l'Administration des Douanes dans sa quête permanente de nouvelles solutions numériques.



Le Directeur Général visitant un stand



Signature du Protocole d'accord



## PLUS DE 10 KG D'OR DISSIMULES DANS LA VESTE DU DELINQUANT



La vigilance des agents des Douanes de la Brigade mobile d'Intervention de Bamako a, encore une fois payé. Le 23 septembre dernier, suite à une information faisant état de la présence de deux individus suspects dans un car voyageur, les hommes de l'inspecteur des Douanes Oumar Kassambara ont mis au point une stratégie infaillible afin de mettre la main sur les individus indiqués.

Après quelques minutes de fouille des effets personnels, les douaniers trouvent 207 pièces d'or d'un poids net de 10,75 Kg. La valeur marchande de la saisie est estimée à 167 millions de Fcfa.

**Lt Col. Oumar KASSAMBARA**  
Chef BMI de Bamako

## RIZ EN CONTREBANDE



Grâce au renseignement, une patrouille de la Brigade Mobile d'Intervention (BMI) de Bamako a mis la main sur 450 sacs de riz parfumé d'origine indienne dissimulé dans des sacs ordinaires pour faire croire qu'il s'agit d'un produit local produit à l'Office du Niger.

L'opération s'est déroulée le 13 septembre 2022 à Yirimadjo alors que le convoyeur du camion tentait de mettre sur le marché le riz dissimulé.

## SAISIE D'UN SIROP QUI TUE LES ENFANTS



Un autre camion stationné dans la cour des douanes à Faladjé contenait d'autres produits prohibés. Sur la base de renseignements précis, la Brigade mobile d'intervention de Bamako s'est rendue sur place mi-juin dernier, pour fouiller le camion ciblé. Les agents ont découvert 43 paquets de Létalin bronchite sirop de 15 boîtes par paquet et 54 paquets de Dynewel sirop de 10 boîtes par paquet.

En plus des médicaments contrefaits retrouvés, le camion transportait également près de 4000 fardeaux de thé vert de Chine d'une marque bien connue.

Les médicaments pharmaceutiques contrefaits tuent des millions de personnes dans le monde selon l'Organisation mondiale de la santé.



## 81,5 KG DE CONNABIS SAISIS

La BMI de Bamako a également saisi 149 boules de cannabis d'un poids total 81,5 Kg dans la nuit 15 juin 2022. Le colis était dissimulé dans un véhicule

stationné dans la cour de Faladjé. Comme si la drogue découverte ne suffisait pas, le délinquant y a ajouté d'autres marchandises de contrebande que les agents ne tardent pas à découvrir. Il y avait près de 4000 fardeaux de thé.

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

## SAISIE D'UNE IMPORTANTE QUANTITE DE PARALYSANTS



**Lt Col. Diaguéli DIAKITE**

Directeur du Renseignement et de la Lutte contre la Fraude

**D**ans le cadre de leur mission de lutte contre la fraude et la criminalité transnationale et sur la base de renseignements précis, les limiers de la Direction du renseignement et de la lutte contre la fraude (DRLF) comme à l'accoutumé avait saisi une grande quantité de produits paralytiques et de pistolets à propulsion électrique.

Le conteneur suspect en provenance du Sénégal a été intercepté dans la nuit du lundi 23 mai 2022 et conduit dans les locaux de la DRFL par le soin d'une mission dépêchée pour la circonstance. L'expertise, la vigilance et le professionnalisme des agents de ladite Direction ont permis de découvrir et de saisir une importante quantité de produits qui à la première vue semblent banals mais en réalité très dangereux. Il s'agit de vingt-six (26) cartons de gammes variées de paralytiques dont des plus subtiles dissimilés entre d'autres produits ordinaires. Ces paralytiques et pistolets à propulsion électrique se présentent comme suit :

- 2 600 flacons de gaz paralytique d'origine Allemande ;
- 50 flacons de gaz paralytique d'origine américaine ;
- 1 950 pièces de pistolets à propulsion électrique (Taser) d'origine chinoise.

Il convient de préciser en ce qui concerne les paralytiques, ce sont des produits qui ont comme principe actif le curare, un puissant anesthésiant qui provoque la paralysie des muscles y compris les muscles thoraciques tout en bloquant la transmission entre les nerfs et ceux-ci.

Cette importante saisie participe à la sécurisation des populations qui sont les premières victimes.

Les paralytiques sont de plus en plus utilisés par des bandits lors des cambriolages, vols, agressions et autres activités criminelles. Ce produit est également utilisé par certaines personnes pour rendre inconsciente leur victime afin d'obtenir des mauvaises images d'elles qui servira de moyen de chantage.



# La Déclaration d'Arusha Révisée (DAR)



Lt Col. Issa Traoré  
Directeur CFP

**D**epuis de nombreuses années, les membres de l'OMD s'efforcent de lutter contre la corruption et ont fini par identifier divers facteurs expliquant les causes de la corruption ou constituant un frein au développement de l'éthique chez le personnel des douanes. Ces facteurs ont été regroupés en 10 points dans le cadre de la

Déclaration d'Arusha portant sur la

bonne gouvernance et l'éthique en matière douanière qui a été adoptée en 1993, et révisée en 2003 sous la dénomination de Déclaration d'Arusha Révisée (DAR).

Les principes inscrits dans la DAR demeurent pertinents dans la mesure où ils permettent aux Administrations douanières de s'attaquer aux vrais éléments moteurs de la corruption.

## Éléments moteurs de la corruption :

En utilisant le terme « facteur », la DAR fait référence aux principes et aux pratiques qui doivent être utilisés pour réduire, voire éliminer la corruption. Ces principes et pratiques se fondent sur une analyse objective de l'environnement dans lequel évoluent les douaniers. La Déclaration d'Arusha Révisée (DAR) énonce clairement les domaines spécifiques sur lesquels la Douane doit agir pour changer cet environnement propice au développement de la corruption.

Dans le cadre du programme anti-corruption et promotion de l'intégrité des Douanes (A-CPI), les études menées par les experts de l'OMD ont confirmé que les principes de la DAR étaient particulièrement pertinents pour les Douanes dans la lutte contre les éléments de contexte favorisant la corruption, c'est-à-dire les causes de celle-ci.

Ils en ont relevé cinq :

- **Les causes fonctionnelles** portent sur l'existence de procédures réglementaires compliquées, opaques ou lourdes incitant les usagers à tenter de les contourner parce que difficiles à respecter. La Déclaration d'Arusha Révisée parle à ce niveau d'amélioration du « **Cadre réglementaire** » et exige des Administrations douanières l'harmonisation et la simplification des lois, règlements, directives administratives et procédures douanières. À côté de cette amélioration, les facteurs relatifs à la « **Transparence** » et à la « **Modernisation et réforme** » sont aussi pertinents et la DAR établit un lien logique entre la disponibilité des renseignements, l'utilisation de systèmes et procédures modernes et les politiques anti-corruption.
- **Les causes dites du comportement** attendu sont relatives à la pression sociale où une certaine opinion pense qu'un douanier doit chercher à profiter de sa position pour obtenir des avantages, même indus. Tout le monde s'attend donc à ce que la Douane soit intrinsèquement corrompue. La DAR apporte des

réponses à ces questions à travers des outils comme le « **Code de conduite** », les « **Relations avec le secteur privé** », la « **Transparence** », la « **Gestion des ressources humaines** », et « **Esprit de corps** ».

- **Les causes dites d'opportunité** font référence à l'absence ou à l'insuffisance des contrôles internes, souvent faibles voire inexistantes. Selon cette explication, la corruption se développe principalement parce qu'il est facile de se laisser tenter et qu'il n'y a pas de sanctions des mauvais comportements du fait qu'il n'existe pas de contrôles efficaces pour les détecter et les réprimer. Cette problématique est abordée par la Déclaration d'Arusha Révisée sous les volets « **Contrôle et enquête** », « **Automatisation** », « **Conduite et engagement des responsables** » et « **Transparence** ».
- **Les causes de désespoir** sont liées aux circonstances personnelles comme les problèmes financiers individuels et le découragement qui poussent les agents à explorer d'autres moyens pour augmenter leurs revenus. La DAR traite ces sujets sous les facteurs « **Contrôle et enquête** », « **Gestion des ressources humaines** » et « **Esprit de corps** ». L'Administration des Douanes doit s'assurer que les changements mis en place soient compris par le personnel et n'affectent pas le niveau de motivation des effectifs.
- **Les causes de coercition** sont relatives aux situations où des agents sont obligés de s'engager dans des activités de corruption sous le coup de la menace. Ces menaces peuvent être directes ou indirectes. C'est le cas lorsqu'un agent subalterne se trouve pris dans l'engrenage d'un réseau de corruption entretenu par un niveau administratif plus élevé. Ces questions sont abordées par la DAR sous les volets « **Conduite et engagement des responsables** », « **Contrôle et enquête** », « **Transparence** » et « **Automatisation** ».

L'éthique, une question transversale et stratégique :

La Déclaration d'Arusha Révisée aide aujourd'hui les pays membres à remplir leurs engagements au titre des conventions de lutte contre la corruption notamment l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) n°16 de l'ONU qui comprend des engagements concernant la corruption, la transparence, les flux financiers illicites et l'accès aux informations.

Aussi, le chapitre II de la Convention des Nations Unies contre la corruption énumère-t-il des mesures pratiques de lutte contre la corruption qui sont alignées sur les dispositions de la Déclaration d'Arusha Révisée.

L'éthique est une question transversale qui mérite un traitement holistique. C'est ainsi que les membres de l'OMD ont demandé au Secrétariat d'inscrire l'éthique parmi les domaines prioritaires stratégiques de l'Organisation pour la période 2019-2022. A cet effet des outils comme le Guide pour le Développement de l'éthique et le Guide sur la cartographie des risques en matière de corruption ont été développés.



Sous la Haute Présidence  
de Son Excellence  
Le Colonel Assimi Gbata,  
Président de la Transition,  
Chef de l'Etat



Les membres du Gouvernement



ment présents à l'inauguration

## TOURNÉE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES :



## A SÉGOU POUR MOBILISER LES TROUPES EN VUE DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE RECETTES

Après le District de Bamako, Koulikoro et Kayes, l'Inspecteur Général Amadou KONATE s'est rendu mercredi 9 novembre 2022 à Ségou où il a rencontré les responsables des régions douanières de Ségou, Koutiala et Mopti.

Au cours des échanges francs et fructueux, l'Inspecteur Général Amadou Konaté a félicité les responsables régionaux pour les résultats appréciables obtenus dans un contexte difficile avant de rappeler qu'il n'y a pas de plan « B » à l'atteinte des objectifs de recettes assignés à notre administration.

Cette visite qui intervient après la mobilisation de 64,5 milliards de F CFA en octobre vise à relever le défi de réaliser 73,6 milliards en novembre et rééditer le même exploit en décembre pour être au rendez-vous du résultat.



**« Vous êtes des soldats de l'économie, des soldats de la santé mais aussi des soldats du social »**



Echanges avec le personnel



Le Directeur Général des Douanes entouré des Directeurs régionaux de Koutiala (g), Ségou et Mopti (d)



Photo de famille avec les partenaires de Ségou, Koutiala et Mopti

« Nous allons y arriver ! » a répété l'Inspecteur Général Amadou Konaté qui a insisté sur « le dévouement du personnel à tous les niveaux pour honorer les engagements pris vis à vis de l'Etat dont le soutien et l'accompagnement n'ont pas fait défaut à notre administration ».

En marge de cette visite, le Directeur Général a rencontré les opérateurs économiques et les commissionnaires en douane agréés de Ségou qu'il a informés des réformes en cours pour simplifier les procédures de dédouanement et rentabiliser les contrôles douaniers.

Auparavant, le Directeur Général des Douanes et sa délégation ont rendu une visite de courtoisie au Gouverneur de la région de Ségou qui s'est dit satisfait des résultats engrangés par le service des douanes dans sa région.

Le chef de l'exécutif régional a salué les efforts du Directeur général des Douanes dans le cadre de la mobilisation des recettes, la lutte contre la fraude et la criminalité transnationale et la conduite des réformes. « Vous êtes des soldats de l'économie, des soldats de la santé mais aussi des soldats du social » a confié le Contrôleur général de Police Alassane TRAORE.



**VIGILANCE**



**LOYAUTE**





**LE BATIMENT FLAMBANT NEUF DE LA DIRECTION GENERALE  
DES DOUANES A ETE INAUGURE LE 19 SEPTEMBRE 2022  
PAR SON EXCELLENCE COLONEL ASSIMI GOÏTA,  
PRÉSIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT**

